



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**1^{er} JUIN
2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1^{er} juin 2020 à huis clos tenue au Centre communautaire et par visioconférence.

Sont présents à cette séance, sur place, la mairesse Louise Lebrun et les conseillers suivants :

M. Robert Chrétien
Mme Marilou Carrier
Mme Louise Boutin
M. Philippe Daoust
M. Roland Czech

Mme Nicole Poirier assiste à cette séance par visioconférence.

Assiste également à la séance, sur place : Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2020-06-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Philippe Daoust
Appuyé par Robert Chrétien
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Roland Czech
Appuyé par Marilou Carrier
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.

**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
LUNDI 1^{er} JUIN 2020 À HUIS CLOS**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acceptation de l'ordre du jour. ®
- 1.2 Séance publique à huis clos ®
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 ®

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 mai 2020 ®
- 3.3 Dépôt du rapport de la mairesse des faits saillants 2019 ®
- 3.4 Marquage de chaussée ®
- 3.5 Achat de panneaux de signalisation ®
- 3.6 Rapport annuel d'activité en lien avec le schéma de couverture de risques incendie ®
- 3.7 Octroi contrat ponceau Chemin de l'Église ®
- 3.8 Achat transmetteur de débitmètre ®
- 3.9 Embauche étudiant aide-journalier ®
- 3.10 Embauche étudiants camp de jour ®
- ~~3.11 Embauche stagiaire urbaniste ®~~
- 3.12 Mandat Dunton Rainville ®
- 3.13 Programme d'aide à la voirie locale Volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ®
- 3.14

4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement
- 4.2 Dépôt du Rapport du superviseur à l'assainissement des eaux

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du Comité des Loisirs et des Sports
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.3 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard
Directrice générale

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2020-06-03

SÉANCE PUBLIQUE À HUIS CLOS

Le conseil de la municipalité de Sainte-Barbe siège en séance ordinaire ce 1^{er} juin 2020 au Centre communautaire avec distanciation pour les membres présents et par visioconférence pour d'autres.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Les conseillers suivants sont présents à cette séance sur place : M. Robert Chrétien, Mme Marilou Carrier, Mme Louise Boutin, M. Philippe Daoust et M. Roland Czech. Mme Nicole Poirier est présente par visioconférence. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de la mairesse Louise Lebrun.

Assistent également à la séance, sur place, Chantal Girouard, directrice générale et secrétaire-trésorière, et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ou sur place avec distanciation.

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par Nicole Poirier
appuyé par Louise Boutin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ou sur place avec la distanciation de 2 mètres. De plus, la publication d'un enregistrement audio apparaîtra au site internet de la municipalité dès que cet enregistrement sera disponible.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2020-06-04

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 4 MAI 2020**

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Marilou Carrier

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 soit accepté tel que rédigé et qu'il soit résolu de renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

AUCUNE REQUÊTE – HUIS CLOS

ADMINISTRATION

Comptes Desjardins Municipalité de Sainte-Barbe

0120064-EOP Épargne avec opérations (C)

Du Haut-St-Laurent

0120064-EOP Épargne avec opérations (C) Solde **465 804,84 CAD**

0120064-ET1 Compte avantage entreprise

Du Haut-St-Laurent

0120064-ET1 Compte avantage entreprise Solde **157 512,66 CAD**

Solde **623 317,50 CAD**

2020-06-05

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Roland Czech

Que les comptes fournisseurs de la liste au 31 mai 2020 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soit approuvés et payés.

Liste des factures au 31 mai 2020	159 328.83 \$ (ristourne TPS enlevée)
Liste des salaires de mai 2020 (conseil, employés, préposés patinoire, pompiers)	43 356.18 \$
Immobilisations au 31 mai 2020	0 \$ (ristourne TPS enlevée)
TOTAL =	202 685.01 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2020-06-06

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Proposé par Robert Chrétien
appuyé par Marilou Carrier

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2007-02 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2020. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2020-06-07

**DÉPÔT DU RAPPORT DES FAITS SAILLANTS, DU RAPPORT
FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Proposé par Louise Boutin
appuyé par Nicole Poirier

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin 2020, je fais rapport aux Barberivains et Barberivaines des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Goudreau Poirier Inc.

Louise Lebrun
Mairesse

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
ou annotation
2020-06-08

MARQUAGE DE CHAUSSÉES

02-355-00-629

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Roland Czech

Que soit autorisé le marquage des chaussées par la firme Lignes Rive-Sud Inc. tel qu'indiqué sur la soumission 8947 du 27 avril 2020 aux coûts de 4 203.50\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2020-06-09

ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

02-355-00-699

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Philippe Daoust

Que soit autorisé l'achat de panneaux de signalisation divers chez Signoplus tel qu'indiqué sur la commande CC50377 aux coûts de 1 651.18\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2020-06-10

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

Considérant que le schéma de couverture de risques incendie de la MRC du Haut-Saint-Laurent a été attesté le 29 mars 2012;

Considérant que le directeur du service incendie a déposé au conseil municipal le rapport annuel d'activité 2018 (1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018) pour l'année 6 ainsi que le rapport annuel d'activité 2019 (1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019) pour l'année 7;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités de l'an 2018 et 2019 ;

Par conséquent,
il est proposé par Louise Boutin
appuyé par Nicole Poirier

Que la municipalité de Sainte-Barbe adopte le rapport annuel d'activités 2018 (1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018) pour l'année 6 ainsi que le rapport annuel d'activités 2019 (1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019)



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

pour l'année 7 en lien avec le schéma de couverture de risques incendie;

Que copie de présente résolution et du rapport annuel d'activités 2018 et 2019 soit transmis à la MRC du Haut-Saint-Laurent en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-11

**OCTROI CONTRAT PONCEAU CHEMIN DE L'ÉGLISE
02-320-00-521**

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Robert Chrétien

Suite à une demande de soumissions sur invitation numéro 2020-05 auprès de 4 fournisseurs, que soit octroyé le contrat pour un abaissement de ponceau **situé sous le Chemin de l'Église** à la firme Weaner Excavation pour un montant de 19 682\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-12

**ACHAT D'UN TRANSMETTEUR DE DÉBITMÈTRE
23-700-00-000**

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Robert Chrétien

Que soit autorisé l'achat d'un transmetteur de débitmètre de la firme Vibriss située à Vaudreuil-Dorion, tel qu'indiqué à la soumission du 15 mai 2020 aux coûts de 2 832\$ plus les taxes applicables et la livraison.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-13

**EMBAUCHE ÉTUDIANT AIDE-JOURNALIER
DÉPENSE 02-320-00-111**

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Marilou Carrier

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe procède à l'embauche de Mathias Benoit pour le poste étudiant d'aide journalier pour la saison



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

estivale 2020. Cet emploi est rémunéré conformément à la convention collective en vigueur et totalisera environ 350 heures.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-14

EMBAUCHE ÉTUDIANTS CAMP DE JOUR 2020

DÉPENSE 02-701-40-111

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Roland Czech

Que la Municipalité de Sainte-Barbe procède à l'embauche des étudiants Maude Latreille, Daphné Latreille, Rose Gibeault et Élodie Fournier pour les postes de coordonnatrice et animatrices (emploi estival) au tarif horaire inscrit à l'entente annexée à la présente résolution.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-15

MANDAT DUNTON RAINVILLE- ILE RAYMOND

DÉPENSE 02-130-00-412

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Marilou Carrier

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe mandate la firme d'avocats Dunton Rainville pour l'analyse et la réponse suite à l'opinion juridique transmise par les propriétaires de l'Île Raymond.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2020-06-16

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

**VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES (RIRL)**

ATTENDU QUE les **Municipalités de Sainte-Barbe, Saint-Anicet et Godmanchester** ont pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la **MRC du Haut-Saint-Laurent** a obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE les **Municipalités de Sainte-Barbe, Saint-Anicet et Godmanchester** désirent présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL comme regroupement des municipalités ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

ATTENDU QUE les **Municipalités de Saint-Anicet et Godmanchester** désigne la **Municipalité de Sainte-Barbe** comme responsable de la demande commune;

ATTENDU QUE, les **Municipalités de Sainte-Barbe, Saint-Anicet et Godmanchester** vont signer un protocole d'entente mentionnant le partage des coûts des travaux;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la **Municipalité de Sainte-Barbe** au nom des deux autres municipalités s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la **Municipalité de Sainte-Barbe** choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu POUR CES MOTIFS,

sur la proposition de Louise Boutin ,
appuyée par Robert Chrétien ,

il est unanimement résolu et adopté que le **conseil municipal de Sainte-Barbe** autorise la présentation d'une demande commune d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2020-06-17

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois de mai 2020, soit déposé tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2020-06-18

DÉPÔT DU RAPPORT DU SUPERVISEUR AU TRAITEMENT DES EAUX

Le rapport du superviseur au traitement des eaux, pour le mois de mai 2020, n'a pas été déposé.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-06-19

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Le rapport du service d'incendie pour le mois de mars et avril et mai 2020 n'a pas été déposé.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2020-06-20

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DES SPORTS

Le rapport du Comité des loisirs et des Sports de Sainte-Barbe pour les mois de janvier, février, mars et avril 2020 n'a pas été déposé.

2020-06-21

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LUCIE BENOIT

Le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois de mars et avril 2020 n'a pas été déposé.

2020-06-22

DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de mai 2020, soit déposé tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

CORRESPONDANCE

2020-06-23

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance de mai 2020 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

AUCUNE REQUÊTE

La mairesse invite les citoyens à poser des questions sur divers sujets advenant la nécessité de plus d'informations.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-06-24

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Roland Czech
Appuyé par Philippe Daoust
Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée.
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)